



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans, commerçants et industriels : paiement des pensions

Question écrite n° 13994

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les retraites des artisans et commerçants. En effet, le versement de ces retraites s'effectue trimestriellement, ce qui ne manque pas d'occasionner des difficultés de gestion. Aussi serait-il souhaitable que les caisses d'assurance vieillesse des artisans et commerçants envisagent la mise en place d'une mensualisation de ces pensions. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13994

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1998, page 2448